



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

Introduction

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur les marchés mondiaux.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consultez le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses d'AAC pour 2025-2026.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2025-2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en matière d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées au moyen de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel présente les résultats de la période comptable en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 juin 2025.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du premier trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour la période terminée le 30 juin des exercices 2025-2026 et 2024-2025.

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2025-2026	2024-2025
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 944	3 858
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	324	336
Utilisation	8 %	9 %

A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le premier trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

Comparaison des autorisations totales au 30 juin des exercices 2025-2026 et 2024-2025

Autorisations (en millions de dollars)	2025-2026	2024-2025	Écart
Crédit 1 — Autorisations nettes de fonctionnement	683	665	17
Crédit 5 — Autorisations de dépenses en capital	73	67	6
Crédit 10 — Subventions et contributions	894	855	39
Autorisations législatives budgétaires	2 294	2 271	24
Autorisations totales	3 944	3 858	87

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025-2026, les autorisations ont augmenté à 3 944 millions de dollars, soit une augmentation de 2 % ou de 87 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

- Crédit 10 — Les subventions et contributions ont augmenté de 39 millions de dollars, principalement en raison de 25 millions de dollars de fonds reprofilés pour l'initiative de transition de la gestion de l'offre et de 19 millions de dollars de fonds plus élevés pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales.
- Les autorisations législatives budgétaires ont augmenté de 24 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de 10 millions de dollars pour le Fonds d'innovation et d'investissement dans l'industrie laitière, d'une hausse de 10 millions de dollars des coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés et d'une augmentation de 9 millions de dollars pour les programmes de commercialisation agricole.
- Crédit 1 — Les autorisations nettes de fonctionnement ont augmenté de 17 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de 11 millions de dollars du financement des conventions collectives et d'une augmentation de 6 millions de dollars pour l'initiative de dessaisissement des infrastructures hydriques.
- Crédit 5 — Les autorisations de dépenses en capital ont augmenté de 6 millions de dollars, principalement en raison du financement supplémentaire de 7 millions de dollars pour l'initiative de renouvellement des actifs de laboratoire.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le premier trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2025-2026 et 2024-2025

Dépenses (en millions de dollars)	2025-2026	2024-2025	Écart
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	157	161	(4)
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	5	4	1
Crédit 10 — Dépenses en subventions et contributions	88	84	4
Dépenses législatives budgétaires	74	87	(13)
Dépenses budgétaires nettes totales	324	336	(12)

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

À la fin du premier trimestre de l'exercice 2025-2026, les dépenses de 324 millions de dollars sont inférieures de 4 %, soit 12 millions de dollars, à celles du même trimestre de l'exercice précédent en raison des changements suivants :

- Les dépenses législatives prévues au budget ont diminué de 13 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des charges d'intérêt liées aux programmes de commercialisation agricole et de la diminution du nombre de demandes présentées au début de l'exercice dans le cadre des programmes Agri-assurance, Agri-stabilité et Agri-investissement.
- Crédit 10 — Les dépenses de subventions et contributions ont augmenté de 4 millions de dollars, principalement en raison de décaissements anticipés au titre du Fonds d'investissement pour la transformation des produits sous gestion de l'offre par rapport à l'année dernière et de nouvelles dépenses du Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire.
- Crédit 1 — Les dépenses nettes de fonctionnement ont diminué de 4 millions de dollars, principalement en raison d'une baisse de 6 millions de dollars des charges salariales et de 3 millions de dollars des dépenses liées aux technologies de l'information et aux services juridiques, partiellement compensée par une baisse de 5 millions de dollars des recettes nettes des crédits en raison de retards de facturation.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

- Crédit 5 — Les dépenses d’immobilisations ont augmenté de 1 million de dollars, principalement en raison des dépenses liées aux projets du plan d’investissement dans les centres de recherche et développement de Charlottetown, de Saskatoon et de Sherbrooke, ainsi que des coûts associés au regroupement des bureaux à Winnipeg.

Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue d’exercer une gestion et une surveillance prudentes dans la mise en œuvre de ses politiques et l’exécution de ses programmes. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l’établissement de priorités, et afin d’assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place une procédure intégrée visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques stratégiques et opérationnels.

Le Ministère continue de faire preuve de vigilance, et de se préparer aux risques, aux situations et aux événements qui auront une incidence sur son environnement opérationnel. Des mesures d’atténuation ministérielles sont en place pour gérer les risques auxquels font face le personnel et les processus d’AAC, afin de pouvoir maintenir un bon équilibre entre le personnel et la charge de travail, et veiller à ce que les employés soient convenablement formés, mobilisés et soutenus (Notre personnel); ainsi que naviguer efficacement dans un contexte de pressions financières et veiller à ce que les ressources limitées soient allouées aux secteurs de plus grande importance (Établissement des priorités et surveillance).

Des mesures d’atténuation ministérielles sont également en place pour gérer les répercussions liées à la technologie, à l’infrastructure et aux événements externes. Celles-ci incluent la capacité de prévenir, de détecter, de contenir ou de contrer efficacement les menaces à la cybersécurité susceptibles d’affecter les opérations, les systèmes et l’information d’AAC (Cybersécurité); veiller à ce que les laboratoires et autres infrastructures essentielles puissent être entretenus ou faire l’objet de réinvestissements, dans le but de soutenir des activités scientifiques et opérationnelles de pointe, durables, sûres et sécurisées (Infrastructures essentielles); et veiller à ce que le Ministère puisse moderniser son infrastructure numérique de manière appropriée et en temps assez opportun pour soutenir un modèle opérationnel sûr et fondé sur les données, tout en favorisant l’efficacité des opérations (Modernisation pour les services et les décisions numériques et fondés sur les données).

Ces mesures incluent également le maintien de la capacité des stratégies, des solutions de programme et des activités scientifiques d’AAC à répondre aux menaces climatiques et environnementales qui touchent le secteur agricole (Climat et durabilité); ainsi que la gestion des crises industrielles et commerciales majeures et perturbatrices dans plusieurs secteurs simultanément (Perturbations économiques et commerciales).

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

AAC continuera de surveiller de près son environnement et ses opérations afin de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement pour produire les résultats attendus ou pour réaffecter les ressources aux priorités clés, au besoin.

Changements importants quant au personnel et aux programmes

Personnel

Le 24 avril 2025, Alain Lagacé a été nommé dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint de la Direction générale de la gestion intégrée.

Le 9 juin 2025, Alec Nicholls a été nommé directeur général de la Direction générale des ressources humaines.

Programmes

Financement à l'appui de l'abattage conforme aux pratiques casher ou halal

Afin d'aider le secteur canadien de la viande rouge (bœuf et veau) à relever les défis liés aux pratiques d'abattage conformes aux exigences casher ou halal, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'est vu allouer un nouveau financement de 29 millions de dollars sur trois ans (de 2025-2026 à 2027-2028). Le Ministère utilisera les programmes existants, notamment le Programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture, Agri-assurance et Agri-marketing, afin de mettre en œuvre efficacement ce programme et d'appuyer le secteur.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Lawrence Hanson, sous-ministre
Ottawa, Canada

Original signé par

Alain Lagacé, dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada
État des autorisations (non audité)
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025
(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	682 772	156 878	156 878	665 457	160 876	160 876
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	73 096	5 058	5 058	66 820	4 267	4 267
Crédit 10 — Subventions et contributions	893 998	87 784	87 784	854 515	83 870	83 870
Autorisations législatives budgétaires ⁽²⁾	2 294 310	73 837	73 837	2 270 730	86 805	86 805
Autorisations budgétaires totales	3 944 175	323 556	323 556	3 857 521	335 817	335 817
Autorisations totales	3 944 175	323 556	323 556	3 857 521	335 817	335 817
<u>Remarques :</u> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. (1) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre. (2) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non auditées)

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel*	613 412	156 259	156 259	592 803	158 619	158 619
Transports et communications	9 360	1 531	1 531	7 595	1 798	1 798
Information	10 287	976	976	11 750	1 285	1 285
Services professionnels et spéciaux	125 725	14 639	14 639	115 672	15 272	15 272
Location	11 518	3 234	3 234	11 592	5 082	5 082
Réparation et entretien	14 785	2 114	2 114	14 471	1 958	1 958
Services publics, fournitures et approvisionnements	43 766	5 821	5 821	55 798	6 936	6 936
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	21 776	732	732	24 879	1 574	1 574
Acquisition de machinerie et d'équipement	41 663	3 290	3 290	36 565	2 662	2 662
Paielements de transfert	3 097 981	134 619	134 619	3 039 680	151 666	151 666
Autres subventions et paiements	17 564	7 252	7 252	9 029	237	237
Dépenses budgétaires brutes totales	4 007 837	330 468	330 468	3 919 833	347 088	347 088
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	63 662	6 911	6 911	62 312	11 271	11 271
Dépenses budgétaires nettes totales	3 944 175	323 556	323 556	3 857 521	335 817	335 817
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						
* : Personnel comprend les salaires et traitements (y compris les étudiants et les occasionnels), les heures supplémentaires et les indemnités, les indemnités de départ et les paiements rétroactifs, ainsi que les cotisations du Ministère au régime d'avantages sociaux des employés (RASE).						

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditée)
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	80 847	20 212	20 212	71 643	17 753	17 753
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	102	17	17	99	25	25
Paielements de contributions pour le programme Agri-stabilité	339 658	(16 589)	(16 589)	339 658	(12 983)	(12 983)
Paielements de contributions pour le programme Agri-protection	1 033 783	17 118	17 118	1 033 783	21 992	21 992
Paielements de subventions pour le programme Agri-investissement	153 974	37 295	37 295	153 974	41 059	41 059
Paielements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	169 001	9 140	9 140	160 183	16 085	16 085
Paielements de subventions pour le programme Agri-stabilité	52 063	125	125	52 063	446	446
Paielements de contributions au programme Agri-investissement	19 779	-	-	19 779	1 075	1 075
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	-	13 111	425	425
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	(192)	(192)	-	(2 814)	(2 814)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paielements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (PAAC)/Agri-relance	118 513	(45)	(45)	158 513	2 533	2 533
Paielements de contributions pour le Programme d'assurance des prix du bétail (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	4 000	-	-	4 000	-	-
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	872	(678)	(678)	1 848	(386)	(386)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	8 505	1 418	1 418	11 975	1 617	1 617
Paielements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(4)	(4)	-	(5)	(5)
Paielements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(13)	(13)	-	(32)	(32)
Paielements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	250 000	-	-	250 000	-	-
Paielements de contribution au Fonds d'innovation et d'investissement dans l'industrie laitière	50 000	6 011	6 011	-	-	-
Autorisations législatives budgétaires	2 294 310	73 837	73 837	2 270 730	86 805	86 805
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						